



DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

Préparation aux tests psychotechniques des concours

Concours préparé(s) : _____

Attention :

Les personnes souhaitant préparer le concours infirmier doivent s'inscrire
à l'Année Préparatoire aux Concours

LE PARTICIPANT

NOM de NAISSANCE : _____ NOM D'EPOUSE : _____
(de jeune fille pour les femmes mariées)

Prénom : _____

ADRESSE : _____ CP : _____ Ville : _____

TELEPHONE : PORTABLE

Date de Naissance : Lieu de naissance : _____

Sexe : F pour Féminin - M pour Masculin

Adresse mail : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence (Nom, téléphone et lien de parenté) : _____

DIPLOMES

TITRE	ANNEE D'OBTENTION	DOCUMENTS A FOURNIR
		Joindre la copie des diplômes

FINANCEMENT

Financement personnel (joindre le règlement de 530 € par chèque à l'ordre de l'IRFSSA CRF)

Financement employeur ou organisme (joindre l'attestation d'accord de prise en charge)

Désignation de l'employeur : _____

Nom du Directeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Poste occupé : _____ Mail professionnel : _____

Facture et convention à adresser à : _____

Je soussigné(e), atteste sur l'honneur l'exactitude
des renseignements mentionnés sur ce document.

A _____, le _____ SIGNATURE

Cadre réservé à l'IRFSSA

N° de Dossier :

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Pièces à fournir à l'inscription :

1. La fiche d'inscription ci-jointe dûment complétée et signée
2. Une photocopie lisible de votre carte d'identité en cours de validité
3. Une photocopie du ou des diplôme(s) possédé(s)
4. Une attestation d'accord de prise en charge des frais de formation délivrée par l'employeur ou l'organisme payeur pour un montant de 530 €
ou
4. Le règlement par chèque à l'ordre de l'I.R.F.S.S.A CRF pour un montant de 530 €

Clôture des inscriptions : le 25 août 2017 (cachet de la Poste faisant foi)

Dates de formation :

- Du 11 septembre au 20 décembre 2017 (séquences de 01h30 à 03h00 les lundi-mardi et mercredi)

Frais de formation :

- financement personnel : 530 Euros
- financement employeur ou organisme : 530 Euros

Modalités administratives et financières :

Avant le début de la formation, une convention pour les établissements ou un contrat pour les particuliers sera établi(e).

Une convocation sera adressée à chaque participant à l'adresse indiquée sur la fiche d'inscription.

A l'issue de la formation, une facture sera adressée aux établissements. Pour les particuliers, le règlement sera encaissé à l'inscription.

*Nota : Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.
Si le nombre des inscriptions est insuffisant, la formation peut être reportée ou annulée.*